



BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France



Année 2017 N°14
22 MARS 2017

-Décision du 9 février 2017 portant délégation de signature
*mesures temporaires

P 2

Direction territoriale Bassin de la Seine

- La diffusion de la décision du 9 février 2017 portant délégation de signature en matière de mesures temporaires de la DT BS visée au sommaire du bulletin officiel n°7 du 10 février 2017 (page47) est annulée.

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.

Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant. Toute demande doit être adressée à la division Gouvernance et Sûreté Défense du siège de l'établissement, 175, rue Ludovic Boutleux- CS. 30820 - 62408 BETHUNE Cedex

DECISION DU 9 FEVRIER 2017
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE
A M. ALAIN MONTEIL, DIRECTEUR TERRITORIAL DU BASSIN DE LA SEINE
-Mesures temporaires-

Le directeur général de Voies navigables de France,

Vu le code des transports et notamment l'article L4313-3,
Vu le code général de la propriété des personnes publiques,
Vu le décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012 déterminant la liste des mesures temporaires d'interruption ou de modification des conditions de la navigation pouvant être prises par le gestionnaire de la voie d'eau,
Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 modifiée portant délégation de pouvoirs au directeur général de Voies navigables de France,
Vu la décision du 17 octobre 2016 portant délégation de signature du directeur général de Voies navigables de France à M. Alain Monteil, directeur territorial Bassin de la Seine, en matière de mesures temporaires,

DÉCIDE

Article 1^{er}

Sur le territoire de la direction territoriale du bassin de la Seine, délégation est donnée aux personnes ci-après désignées à l'effet de signer dans les limites de leur direction territoriale et de leur domaine de compétences, au nom de M. Marc Papinutti, directeur général, en cas d'incident d'exploitation, de travaux de maintenance ou d'événement climatique, les décisions temporaires d'interruption et de rétablissement de la navigation, de modification des conditions de franchissement des ouvrages, de modification des règles de route et les limites de vitesse autorisées, de modification des règles de stationnement, de modification des caractéristiques de la voie navigable fixées par les règlements particuliers de police, de modification et de restauration des règles d'annonce.

Sauf en cas d'événement climatique perturbant la navigation, la durée de chaque décision temporaire ne peut excéder 10 jours dans le cas d'une interruption de navigation et trente jours dans les autres cas.

M. Alain MONTEIL	Directeur de la Direction Territoriale Bassin de la Seine
M. Frédéric Alphan	Directeur Adjoint de la Direction Territoriale Bassin de la Seine
M. Jérôme MEYER	Directeur adjoint de la Direction Territoriale Bassin de la Seine
Mme Nathalie MACE	Cheffe du Service études et grands travaux (SEGT)
Mme Caroline SIMON-PAWLUK	Adjointe au chef du Service études et grands travaux (SEGT)
M. Thierry DURIEUX	Secrétaire Général (SG)
Mme Florence DERUMIGNY	Adjointe au secrétaire général
M. Fabrice DALY	Chef du Service gestion de la voie d'eau (SGVE)
M. Hervé BILOT	Adjoint au chef du Service gestion de la voie d'eau (SGVE)

UTI Boucles de la Seine

M. Jérôme MEYER	Chef de l'UTI Boucles de la Seine par interim
Mme Julie COHEN-SOLAL	Adjointe au chef de l'UTI Boucles de la Seine, Chef de la Subdivision action territoriale (SAT)

M. Bertrand BILLET	Adjoint au chef de la subdivision action territoriale au sein de l'UTI Boucles de la Seine
M. Stéphane DUREL	Responsable de la mission exploitation de la voie d'eau, subdivision action territoriale au sein de l'UTI Boucles de la Seine
M. Olivier CROISIC	Responsable de la brigade territoriale, subdivision action territoriale au sein de l'UTI Boucles de la Seine
M. Jonathan MEOT	Chef de la subdivision exploitation au sein de l'UTI Boucles de la Seine
M. Laurent NIQUET	Adjoint au chef de la subdivision exploitation au sein de l'UTI Boucles de la Seine

UTI Canaux de Picardie et de Champagne-Ardennes

M. Marc CROUZEL	Chef de l'UTI Canaux de Picardie et de Champagne-Ardennes
M. Olivier CROS	Adjoint au Chef de l'UTI Canaux de Picardie et de Champagne-Ardennes
Mme Corinne BIETH	Cheffe de la subdivision exploitation au sein de l'UTI Canaux de Picardie et de Champagne-Ardennes
M. Michel CARDOT	Adjoint au chef de la subdivision exploitation au sein de l'UTI Canaux de Picardie et de Champagne-Ardennes

UTI Loire

M. Nicolas PICHON	Chef de l'UTI Loire
M. Antoine VALLEE	Adjoint au chef de l'UTI Loire
M. Johnny GONCALVES	Chef pôle exploitation au sein de l'UTI Loire

UTI Marne

M. Johan CATOUILARD	Chef de l'UTI Marne
Mme Virginie HONNONS	Adjointe au chef de l'UTI Marne, chef de la subdivision exploitation au sein de l'UTI Marne
M. Frédéric SANNIE	Adjoint au chef de la subdivision exploitation au sein de l'UTI Marne
M. Alain BERLIERE	Chef de la subdivision maintenance au sein de l'UTI Marne
Mme Laurence TUAL	Cheffe du bureau des affaires générales et domaniales
M. Thierry GIVRY	Adjoint au chef du bureau des affaires générales et domaniales

UTI Seine-Amont

M. Ghislain FRAMBOURT	Chef de l'UTI Seine-Amont
Mme Cécile RAOUX	Adjointe au chef de l'UTI Seine-Amont
Mme Sandrine MICHOT	Cheffe pôle gestion du domaine public fluvial à l'UTI Seine-Amont
M. Hervé WILMORT	Chargé des relations usagers et de la police de la navigation au sein de l'UTI Seine-Amont
Mme Emilie ETCHEVERRIA	Cheffe de la subdivision exploitation et entretien au sein de l'UTI Seine-Amont
M. Olivier MONFORT	Adjoint au chef de la subdivision exploitation et entretien au sein de l'UTI Seine-Amont
Mme Malvina SIMON	Cheffe de la subdivision maintenance au sein de l'UTI Seine-Amont

UTI Seine-Nord

M. Éric VACHET	Chef de l'UTI Seine-Nord
----------------	--------------------------

M. Julien LEROY

Adjoint au chef de l'UTI Seine-Nord et chef de la
subdivision exploitation

M. Arnaud DEVEYER

Adjoint au chef de la subdivision exploitation

UTI Yonne

M. Jean PLATEAU

Chef de l'UTI Yonne

M. Franck DELABARRE

Adjoint au chef de l'UTI Yonne par interim

M. Julien ARCHAMBAULT

Chef de la subdivision maintenance au sein de l'UTI Yonne

Article 2

La décision du 17 octobre 2016, susvisée, est abrogée.

Article 3

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France,
disponible sur le site internet www.vnf.fr.

Fait à Béthune, le 9 février 2017

Le directeur général

Signé

Marc Papinutti